Caughnawaga 22 Juin 1874

DEPARTMENT OF THE INTERIOR
JUN 23 1874
OTTAWA

A l'honorable Ministre de l'Intérieur

Monsieur

En réponse à vos instructions du 20 courant je dois vous dire que le Chef Delisle a tous pouvoir pour payé les gardiens, et M. Delisle me dit qu'il ne peut de reçus des dommages qu'il a fait de payement

Je suis Monsieur votre
Obéissant Serviteur
J. E. R. Rousseau
Agent

Indian Affairs. (RG 10, Volume 1924, File 3055)

PUBLIC ARCHIVES
ARCHIVES PUBLIQUES
CANADA